

EDITO

Le premier semestre 2008 constitue une étape transitoire dans la vie communale. Le Conseil Municipal nouvellement élu en mars 2008 a pris le relais pour le suivi des affaires communales et d'exécution des programmes déjà lancés. C'est dans ce cadre que le dossier de la maison pluridisciplinaire de santé se trouve au stade du permis de construire et l'appel d'offres aux entreprises pour la réalisation des travaux devrait être lancé dès l'automne. La conception de ce bâtiment prend en compte les nouvelles technologies en matière d'économie d'énergie et de contraintes environnementales. Les travaux de restauration de l'église se déroulent selon le planning prévu. Concernant la micro crèche, l'appel à candidature pour le choix du maître d'œuvre est lancé.

Le projet relatif au groupe scolaire évolue également. Les trois architectes sélectionnés dans le cadre de la procédure de jury de concours remettront leurs esquisses avant la fin juillet. L'étape suivante du jury de concours consistant à choisir le projet le plus en adéquation avec le programme défini par la Direction Départementale de l'Équipement, assistant la commune à la maîtrise d'ouvrage, devrait avoir lieu après la rentrée. Les travaux de voirie ayant donné lieu à un marché dans le cadre du SIVOM sont en cours d'exécution.

En parallèle à ces engagements, l'équipe municipale a pris la mesure des enjeux pour l'avenir de la commune. Elle met tout en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle a fixés. Une partie de cette mission consiste à mettre en adéquation les projets qu'elle entend mener avec les moyens que le plan local d'urbanisme met à sa disposition. Afin d'anticiper cette évolution, le plan local d'urbanisme sera révisé pour prendre en considération l'impact des réformes dans le domaine économique et social. Il y aura lieu d'apporter des amendements à l'aire et la destination de certaines zones et des compléments au règlement pour le met-

tre en cohésion avec les politiques générales mises en œuvre par l'Etat notamment en matière énergétique et écologique.

La municipalité va également concentrer ses efforts sur le volet enfance et jeunesse. En premier lieu, le décret du 15 mai 2008 modifiant la semaine scolaire impose aux collectivités locales de nouvelles charges financières pour aider les familles à bénéficier de modes de garde pendant le temps où l'Etat ne prendra plus en charge les enfants. Des solutions seront mises en place à la hauteur des moyens de la commune. En second lieu elle met en place un premier accueil pour les jeunes.

La collectivité est garante de l'intérêt général. Celui-ci

se passe par des actions dans de nombreux domaines touchant toutes les catégories sociales et toutes les générations. Elle doit être particulièrement vigilante sur les répercussions fiscales

des décisions mises en œuvre pour tous. Dans le contexte économique actuel, afin de répondre aux besoins en matière d'équipements et de services pour faciliter la vie sociale au quotidien qui émanent de tous les habitants, l'équipe municipale prend en considération en priorité l'intérêt général. Afin de pouvoir garantir la pérennité des services qui sont à votre disposition, elle doit procéder avec rigueur en équilibrant au mieux les dépenses et les recettes et faire en sorte que tous les domaines de la vie locale soient traités équitablement. Dans le cadre de toutes les réformes et de la décentralisation toujours plus accentuées, mises en œuvre par l'Etat sans compensations, les marges d'intervention des communes se trouvent toujours plus réduites.

En cette période estivale, le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances.



Projet de la future maison pluridisciplinaire de santé

samedi 12 juillet 2008**Commémoration de la Fête nationale à Saint-Anatoly**

21h30 : bal avec l'orchestre Pierre LEBRUN, soirée durant laquelle sera offert le petit vin blanc traditionnel.

dimanche 13 juillet 2008**Commémoration de la Fête nationale à Lanta**

18h45 : rassemblement à la mairie
19h00 : dépôt de gerbes à la Marianne
19h30 : apéritif offert par la municipalité
20h30 : repas suivi d'une soirée dansante animé par Fanny and Kris (musette, disco). Inscriptions : Jean-Marc VELLA 06.22.28.29.42/Monique CAPELLE 05.61.83.73.23.

du 1er au 4 août 2008**Fête locale de Saint-Anatoly****vendredi 1er août**

21h00 : Pétanque à la mêlée réservée aux habitants de la commune et membres du foyer.

samedi 2 août

14h30: Pétanque en doublette ouvert à tous suivi d'un bal disco à 22h00 animé par DISCO LOCO.

dimanche 3 août

10h00 : Messe avec procession suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

15h30 : Anatolyades (jeu pour les enfants)

18h00/21h30 : Bal avec l'orchestre La Fiesta

lundi 4 août

20h00 : Mounjetade. Contact : Christian SEGUR 05.61.83.80.31

du 7 au 11 août 2008**Fête patronale****jeudi 7 août**

21h00 : loto organisé par le club du Troisième Age.

vendredi 8 août

22h00 : bal avec l'orchestre Feeling

samedi 9 août

22h00 : bal disco mobile Phenix avec Gogo Danseuses Animation

dimanche 10 août

11h00 : messe en l'église de Saint-Sernin et dépôt de gerbe à la stèle de la mairie et au Monument aux Morts, accompagné par la Batterie Fanfare La Caramanaise
12h00 : vin d'honneur offert par la municipalité

Après-midi : spectacle de cascades équestre à Saint-Victor/Chemin des écoles et baptême de poney gratuit pour les enfants.

19h00 : apéritif offert par le comité des fêtes

22h00 : feu d'artifice pyrotechnique accompagné de formation Bandas

22h30 : bal avec l'orchestre K. Dance. 31

lundi 11 août

14h30 : concours de pétanque libre, en triplette, organisé par la Pétanque lantanaise

18h00 : apéritif offert par le comité des fêtes

19 octobre 2008**Vide-grenier d'automne.****Batiments civils**

✓ Logement des écoles. Remplacement des menuiseries, travaux de toiture et mise aux normes électriques.

✓ Batiment La Poste. Travaux d'étanchéité de la toiture du garage.

✓ Gendarmerie. Remplacement des persiennes bois des locaux de la gendarmerie par des volets roulants.

✓ Groupe scolaire. Choix des architectes admis à concourir pour l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire.

Urbanisme

✓ Nouveau Plan Local d'Urbanisme mis en application le 21 février 2008 et décision de mise en révision.

**Patrimoine**

✓ Début des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Voirie

✓ Reprise de toutes les adductions pluviales rue de Paris, rue de la République, rue de la Mairie.

✓ Commande de l'éclairage du parking crèche.

✓ Chemin des écoles. Les études étant terminées, les travaux débiteront très prochainement.

Crèche. Remise à niveau de la voirie.

Assainissement. L'extension du réseau et la construction de la station de refoulement dans le secteur de Boulet sont achevés.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	PROPOSITIONS GLOBALES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Charges à caractère général	430 450,00 €	430 450,00 €
Charges de personnel	791 860,00 €	791 860,00 €
Autres charges de gestion courante	656 055,00 €	656 055,00 €
Atténuation de produits	6 822,00 €	6 822,00 €
Charges financières	43 000,00 €	43 000,00 €
Charges exceptionnelles	3 200,00 €	3 200,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	5 000,00 €	5 000,00 €
Opérations d'ordre de section à section	60 728,00 €	60 728,00 €
Virement à la section d'investissement	165 291,00 €	165 291,00 €
TOTAL DE LA SECTION DEPENSES	2 162 406,00 €	2 162 406,00 €

RECETTES		
Produits des services	198 500,00 €	198 500,00 €
Impôts et taxes	625 406,00 €	625 406,00 €
Dotations et participations	619 223,00 €	619 223,00 €
Autres produits de gestion courante	75 000,00 €	75 000,00 €
Atténuation de charges	19 300,00 €	19 300,00 €
Produits exceptionnels	40 000,00 €	40 000,00 €
Produits financiers	10,00 €	10,00 €
Résultat reporté	584 967,00 €	584 967,00 €
TOTAL DE LA SECTION RECETTES	2 162 406,00 €	2 162 406,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	PROPOSITIONS GLOBALES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Opérations d'équipements	2 608 703,00 €	2 608 703,00 €
Travaux en agglomération voirie départementale	214 500,00 €	214 500,00 €
Subventions d'investissement reçues	18 393,00 €	18 393,00 €
Emprunts et dettes assimilées	152 000,00 €	152 000,00 €
Opérations pour compte de tiers	10 000,00 €	10 000,00 €
Solde d'exécution reporté	369 878,00 €	369 878,00 €
TOTAL DE LA SECTION DEPENSES	3 373 474,00 €	3 373 474,00 €

RECETTES		
Dotations fonds divers réserves	669 430,00 €	669 430,00 €
Subventions d'investissement	1 125 000,00 €	1 125 000,00 €
Emprunt et dettes assimilées	1 106 966,00 €	1 106 966,00 €
Immobilisations incorporelles	2 500,00 €	2 500,00 €
Virement de la section de fonctionnement	165 291,00 €	165 291,00 €
Opérations d'ordre entre sections	60 728,00 €	60 728,00 €
Opérations pour compte de tiers	243 559,00 €	243 559,00 €
TOTAL DE LA SECTION RECETTES	3 373 474,00 €	3 373 474,00 €

Vie urbaine

✓ Utilisation des outils de bricolage et de jardin susceptibles de créer une gêne pour le voisinage (arrêté préfectoral du 23 juillet 1996) :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

✓ Le ramassage des ordures ménagères et tri sélectif sont organisés selon un calendrier établi par le SIRDOM de Quint-Fonsegrives. Des conteneurs nécessaires à la collecte ont été mis à la disposition des usagers. Il convient de les utiliser conformément à leur destination. Le dépôt de tout autre déchet non assimilé à des ordures ménagères est interdit.

✓ Le conteneur à verre du parking de l'école a été enlevé. Tous les déchets relatifs au verre doivent être déposés dans les conteneurs individuels réservés à cet effet.

Rentré scolaire 2008/2009. La rentrée scolaire 2008/2009 est programmée le mardi 2 septembre 2008 pour toutes les classes de maternelle et de primaire. Seuls les enfants de petite section de maternelle bénéficient d'une rentrée échelonnée (Voir tableau à l'entrée de l'école).

Faisant suite au décret du 15 mai 2008 portant organisation de la semaine scolaire et du conseil d'école du 24 juin 2008, l'inspection d'académie a validé la semaine scolaire à l'école de Lanta sur neuf demi-journées (avec cours le mercredi). Les horaires des transports scolaires restent inchangés.

Espaces publics. Ils sont entretenus et agrémentés pour le plaisir de tous. Chacun se doit de veiller au respect des lieux en déposant les déchets (bouteilles, canettes, papiers, mouchoirs...) dans les poubelles prévues à cet effet.

Déchets verts. Lieu de dépôt à l'arrière de la station d'épuration ouvert tous les vendredis de 14h00 à 16h00.

Accueil ados. Vous avez entre 13 et 16 ans ? Venez rejoindre Sylvie, une animatrice des Francas qui vous accueillera à la Maison des Jeunes les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 19h. Entrée libre. La mairie de Lanta vous offre la possibilité d'avoir un lieu convivial à votre disposition, pour exercer des activités ludiques : ping pong, baby-foot, jeux, ou simplement vous retrouver. Ce service fonctionnera pendant le mois de juillet 2008. Pour tous renseignements : 05.62.18.82.00.

NAISSANCES

CHANTEUX Eowyn née le 1er juillet 2008 à Castres
 CORROCHER Clémence, née le 1er février 2008 à Toulouse
 FLOISSAC Sophia née le 6 janvier 2008 à Lavaur
 DE GALARD Terraube Astrée, née le 22 juin 2008 à Toulouse
 KALIS Clémentine née le 11 février 2008 à Saint-Jean
 QUERTAN Aymeric né le 8 février 2008 à Toulouse
 RAYNAUD Alicia née le 31 janvier 2008 à Saint-Jean
 RUBATAT HALLOIN Léonie née le 22 mars 2008 à Lavaur
 SANGUINET Manon née le 1er juillet 2008 à Castres
 SOUCHET Tom né le 9 février 2008 à Saint-Jean
 TREBAOL Morgane, née le 22 juin 2008 à Toulouse
Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents

MARIAGES

CORREIA DA SILVA Abilio et OLIVEIRA ARAUJO Elisabeth le 12 avril 2008
 CRABIER Philippe et RAMIREZ ROJO Maria Térésa le 23 février 2008
 DE VIDY Thomas et CAYLA Elodie le 24 mai 2008
 GARRIGUES Jérôme et FORT Sandrine le 17 mai 2008
 LAFARGUE Daniel et MARAND Céline le 12 janvier 2008
 LELEU Laurent et LAURENT Sandra le 5 juillet 2008
 RAVAILLE Tony et LABOBIE Pascale le 14 juin 2008
 STEPHENS John et BOCQUET Elisabeth le 31 mai 2008
 TURINI Julien et TEDESCO Laure le 5 juillet 2008
Félicitations aux jeunes mariés

DECES

ALBIGOT Aurélie le 15 janvier 2008
 de CROISOEUIL CHATEAURENARD Xavier le 15 mai 2008
 FOURNES Yannick le 28 février 2008
 LOPEZ Enrique le 5 février 2008
 MESSONIER Jean-Claude le 22 mai 2008
 RUBIO Jean-Marie le 14 janvier 2008
Nos sincères condoléances

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	363 787,94 €	Produits des services	160 689,94 €
Charges de personnel	678 534,47 €	Impôts et taxes	590 305,93 €
Atténuation de produits	6 274,19 €	Dotations et participations	572 818,56 €
Autres charges de gestion courante	213 344,45 €	Autres produits de gestion courante	83 675,55 €
Charges financières	46 139,42 €	Atténuation de charges	27 148,34 €
Charges exceptionnelles	61 227,75 €	Produits financiers	5,25 €
Dotations aux amortissements	17 738,51 €	Produits exceptionnels	104 653,11 €
		Résultat reporté	981 797,23 €
TOTAL DEPENSES	1 387 046,73 €	TOTAL RECETTES	2 521 093,91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Dot.et fonds divers et réserves	123 026,74 €
Remboursement d'emprunts	148 816,73 €	Subventions d'investissement	233 842,58 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées	3 587,00 €
Total des opérations d'équipement	872 802,24 €	Opérations pour compte de tiers	85 941,25 €
Opérations pour compte de tiers	289 410,75 €	Solde d'exécution positif reporté	89 944,43 €
Résultat reporté	0,00 €	Plus-Values de cession	17 979,21 €
Différence sur réalisations d'immo.	3 190,13 €	Immobilisations corporelles	40 937,12 €
		Subventions d'équipements versés	2 961,72 €
		Amortissement des immobilisations	17 738,51 €
		Affectation au compte 1068	328 383,82 €
TOTAL DEPENSES	1 314 219,85 €	TOTAL RECETTES	944 342,38 €

RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET 2007			
SECTION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	1 387 046,73 €	2 521 093,91 €	1 134 047,18 €
Investissement	1 314 219,85 €	944 342,38 €	-369 877,47 €